This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

600015710K

143

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DU COMMERCE.

EXPOSITION UNIVERSELLE INTERNATIONALE DE 1878
A PARIS.

RAPPORTS DU JURY INTERNATIONAL.

GROUPE III. — CLASSE 21.

LES TAPIS, LES TAPISSERIES
ET AUTRES TISSUS D'AMEUBLEMENT,

PAR

M. H. CROUÉ,
NÉGOCIANT, JUGE AU TRIBUNAL DE COMMERCE.

PARIS.
IMPRIMERIE NATIONALE.

M DCCC LXXX.

17512 d. 5.

RAPPORT

SUR

LES TAPIS, LES TAPISSERIES

ET AUTRES TISSUS D'AMEUBLEMENT.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DU COMMERCE.

EXPOSITION UNIVERSELLE INTERNATIONALE DE 1878

A PARIS.

GROUPE III. — CLASSE 21.

RAPPORT

SUR

LES TAPIS, LES TAPISSERIES

ET AUTRES TISSUS D'AMEUBLEMENT,

PAR

M. H. CROUÉ,

NÉGOCIANT, JUGE AU TRIBUNAL DE COMMERCE.

PARIS.

IMPRIMERIE NATIONALE.

M DCCC LXXX.

GROUPE III. — CLASSE 21.

RAPPORT

SUR

LES TAPIS, LES TAPISSERIES

ET AUTRES TISSUS D'AMEUBLEMENT.

COMPOSITION DU JURY.

MM. DARCEL, *président*, administrateur de la manufacture des Gobelins, membre du jury à Paris en 1867 et à Vienne en 1873, membre du comité d'admission à l'Exposition universelle de 1878	France.
HERMANN (H.), *vice-président*, vice-consul de Perse à Paris	Perse, Siam, Maroc, Tunisie, Annam.
CROUÉ, *secrétaire*, négociant, juge au tribunal de commerce, membre du comité d'installation à l'Exposition universelle de 1878	France.
ROBINSON (V.), esq.	Angleterre.
ECHEVERRIA (Don José DE)	Espagne.
VAN DEN BROEK D'OBRENAN (P.)	Pays-Bas.
MOURGEAU, fabricant de tissus d'ameublement, membre de la commission des valeurs en douane, membre du jury en 1867, membre des comités d'admission et d'installation à l'Exposition universelle de 1878	France.
SALLANDROUZE DE LAMORNAY, manufacturier et maire à Aubusson.	France.
DUPONT, manufacturier, membre des comités d'admission et d'installation à l'Exposition universelle de 1878	France.

Le jury de la classe 21 a vu soumettre à son examen :

Les tapis et tapisseries d'Aubusson ;
Les tapis ;
Les étoffes de meubles en matières mélangées ;

Gr. III. — Cl. 21.

Les étoffes de soie;
Les velours;
Des rideaux brodés et guipures;
Les toiles cirées;
Les nattes;
La sparterie;
Les jaspés;

Enfin, certaines industries qui n'appartiennent à aucune des catégories que nous venons d'indiquer, mais qui n'en méritent pas moins une mention spéciale, et que nous classerons sous le titre de *divers*.

Le classement par ordre de mérite des exposants de ces diverses industries présentait de grands embarras, parce que, tout en tenant compte du mérite intrinsèque de chacun des fabricants, il fallait apprécier en même temps les difficultés que chacun d'eux pouvait rencontrer dans l'accomplissement de son œuvre. Il ne nous viendra pas à l'esprit de critiquer les classifications faites par l'Administration, parce que nous comprenons qu'il n'était pas possible de faire une classe spéciale pour chaque genre spécial de tissus pour meubles; mais nous voulons expliquer qu'il est plus difficile de fabriquer un tapis d'Aubusson qu'un tapis d'aloès ou une natte, et que, le nombre des récompenses étant limité, nous avons dû réserver les meilleures à ceux de nos exposants qui ont obtenu les plus grands succès en surmontant les difficultés les plus sérieuses.

Nous allons examiner successivement les diverses industries dans l'ordre dans lequel nous venons de les indiquer.

TAPIS ET TAPISSERIES D'AUBUSSON.

A la tête des exposants de la classe 21 marchent les fabricants d'Aubusson, et, parmi eux, MM. Braquenié et Cie occupent le premier rang.

Les produits exposés par MM. Braquenié et Cie, tant en France qu'en Belgique, ont provoqué un sentiment universel d'admiration parmi les visiteurs et parmi les membres du jury.

Dans leur exposition française, tout le monde a surtout admiré

les copies du tableau de Van Dyck représentant le portrait de Charles Ier, d'un tableau d'Oudry et d'un portrait d'Albert Cuyp, de la *Sultane* d'Amédée Vanloo; puis un panneau décoratif original, avec la tête si remarquable du page; enfin les grands tapis qui ont été exposés, les uns dans la galerie de la Carrosserie, l'autre adossé à la galerie du Travail.

Leur fabrique de Malines a exposé deux grandes tapisseries sur fond d'or, destinées à la décoration de l'hôtel de ville de Bruxelles. Ces deux pièces sont sans rivales.

Ces produits de MM. Braquenié et Cie, fabriqués à Aubusson et à Malines avec les ressources de l'industrie privée, sont arrivés à un degré de perfection qui les rend presque comparables aux produits des Gobelins et de Beauvais, manufactures de l'État. Aussi le jury, interprétant les termes du règlement, a-t-il fait acte de justice en décernant un grand prix à ces exposants.

MM. Duplan-Hamot et Cie ont également exposé de magnifiques produits, parmi lesquels le jury a remarqué avec admiration un grand tapis, imitation d'un tapis de Smyrne, dont la perfection est irréprochable; de très heureuses imitations de tableaux de Boucher, et un canapé d'un genre original, fabriqué pour le roi de Bavière et dont l'examen a entraîné des éloges unanimes.

MM. les héritiers Chocqueel et M. O. Sallandrouze de Lamornay conservent leur ancienne supériorité et complètent, avec les deux autres maisons que nous venons de citer, le succès de la ville d'Aubusson pour la fabrication des tapisseries.

Il est bon de remarquer ici qu'une tentative de fabrication de tapis d'Aubusson a été faite à Paris avec un grand succès. M. Walmez a copié le tableau de Cot (*Le Printemps*) avec une remarquable habileté, et nous souhaitons que ce fabricant, qui occupe une place si distinguée parmi les producteurs d'étoffes de meubles, poursuive ses études et ses travaux pour les tapisseries genre d'Aubusson; le résultat qu'il vient d'obtenir est pour nous un gage assuré de son succès pour l'avenir.

C'est aussi le lieu de faire l'éloge de la Manufacture royale de tapisseries de Windsor, qui paraît pour la première fois à une exposition internationale et présente des imitations de vieilles

Gr. III. — Cl. 21.

tapisseries du XVIe siècle ornant les panneaux de l'une des pièces du pavillon du prince de Galles.

Ces panneaux sont remarquables à plus d'un titre, surtout si l'on tient compte du petit nombre d'années d'existence de cette manufacture et de la somme d'efforts qu'il a fallu déployer pour arriver si promptement à un aussi heureux résultat.

Enfin, nous devons comprendre dans cette partie de notre travail ce que nous avons à dire d'une portion de l'industrie de M. Berchoud (velours Savonnerie), qui n'appartient pas essentiellement au genre Aubusson, mais que nous ne voudrions pas laisser en oubli. Nous avons remarqué les copies d'un tableau de Delaporte et d'un charmant petit tableau de P. Cottin, qui représente un coq et qui a pour titre *Le beau Nicolas*. En même temps, nous avons été frappé du bon marché de ce produit, qui ne peut manquer de trouver un débouché important.

TAPIS.

Les fabricants de tapis occupent la place la plus importante parmi nos exposants.

Le premier rang, dans cette industrie, doit être donné à MM. Philippe Haas et fils, de Vienne (Autriche). Leur exposition comprenait, entre autres choses, deux grands tapis soie et or ou argent, qui sont, dans ce genre, les plus beaux chefs-d'œuvre que nous ayons admirés dans l'Exposition.

MM. Templeton et Cie (de Glascow), que nous retrouverons tout à l'heure lorsque nous aurons à parler des étoffes pour meubles, nous ont présenté des tapis en tout point dignes d'intérêt. Ce qui nous a le plus frappé dans l'examen de cette exposition, ce sont des portières à double face : l'une velours, l'autre genre tapisseries. Ces portières se trouvaient dans le pavillon du prince de Galles. C'est la première fois que nous rencontrons ce double tissu, et nous ne l'avons pas remarqué ailleurs que dans l'exposition de MM. Templeton. Les produits de cette maison offrent en même temps tous les autres avantages sous le rapport du style, du coloris, de la belle fabrication et du bon marché.

La maison Brinton (de Londres), qui nous paraît occuper le premier rang en Angleterre comme importance de production, expose dix-sept grands tapis dans ses deux genres de fabrication : 1° chaîne imprimée; 2° tapis bouclés, dits *Brussels*, et moquettes veloutées. Les produits de cette maison se recommandent par le soin minutieux de la mise en carte et par la perfection remarquable de la fabrication.

La Manufacture royale de tapis de Deventer, province Guelder (Pays-Bas), dont le directeur est M. J.-W. Kronenberg, mérite une mention toute spéciale dans notre travail. Cette fabrique, établie en 1790, transformée en société anonyme en 1848, occupe environ 300 ouvriers. La plus grande partie de ses produits se consomme dans le pays; cependant une certaine portion s'exporte en Angleterre, en Amérique et même en France. Dans ces trois pays, les tapis hollandais jouissent d'une très bonne renommée. L'exposition de la Manufacture royale des tapis de Deventer mérite d'être notée pour le choix des dessins, le bon assortiment des couleurs et la régularité de la fabrication.

Aux États-Unis d'Amérique, nous constatons des progrès inquiétants pour nos nationaux.

La «Bigelow Carpet Company», à Clinton (Massachusetts), présente une exposition, sinon très importante par le nombre des objets, au moins très remarquable par la qualité. Elle fabrique les tapis qui sont connus dans le monde industriel sous le nom de «Jacquart Brussels and Wilton Carpets»; elle possède un grand nombre de métiers à vapeur, et sa production comme chiffre est énorme.

MM. «A. Smith and sons», de Yonkers (New-York), présentent des tapis au tube qui sont une concurrence dangereuse pour nos fabricants de Nîmes.

Avant de terminer ce que nous avons à dire des étrangers fabricants de tapis, nous voulons nous arrêter un seul instant sur l'exposition de l'un de nos collègues, membre du jury; nous voulons parler de M. Vincent Robinson, fabricant de tapis dans l'Inde, qui a une exposition que nous pouvons dire la plus complète et la plus remarquable de toutes les expositions de tapis. Nous avons

Gr. III. — Cl. 21.

admiré les plus beaux spécimens de l'industrie orientale dans cette collection, qui a attiré les plus grands éloges.

Enfin, nous manquerions à nos devoirs si nous achevions ce travail sans payer un tribut d'admiration à la collection de tapis qui a été organisée avec tant de succès par les soins du gouvernement de la Perse et sous la direction de MM. le général Mirza-Djevad-Khan, commissaire général envoyé par le gouvernement persan, Meynier, commissaire général adjoint, et Hermann, membre de la commission persane, vice-consul de Perse et notre collègue dans le jury des récompenses.

Si nous avons eu le bon goût de parler de nos confrères les fabricants étrangers avant de parler des fabricants de tapis français, il n'en faudrait pas conclure que, dans notre esprit, nos compatriotes dussent être classés au dernier rang.

Sans nul doute, la consommation et, par suite, la production des tapis sont plus considérables dans la Grande-Bretagne et dans les contrées du Nord que dans notre pays de France; mais, néanmoins, cette fabrication est représentée à l'Exposition par un grand nombre d'industriels, dont les établissements se trouvent principalement à Aubusson, à Tourcoing, à Nîmes et à Abbeville.

MM. Sallandrouze frères ont déjà un certain nombre de métiers à vapeur; ils se proposent d'en installer d'autres. Leur production est importante, leur fabrication irréprochable, et il est de notre devoir de leur adresser nos éloges. Nous devons aussi nos éloges à MM. Croc et Jorrand, d'Aubusson; Mazure Lorthiois, de Tourcoing; Lorthiois frères, de la même ville; Moulin Pipart, aussi de Tourcoing, et enfin à M. Vayson, d'Abbeville.

ÉTOFFES DE MEUBLES EN MATIÈRES MÉLANGÉES.

De même que dans notre paragraphe sur les tapis, nous voulons nous occuper d'abord de nos confrères étrangers.

Nous décernerons la première palme à la maison Templeton, de Glascow. Ces exposants ont obtenu des résultats merveilleux et ont accompli des progrès surprenants depuis 1867. Ils nous montrent deux vitrines remplies d'étoffes qui ont été comprises avec un

goût exquis. Leurs dessins n'appartiennent pas seulement au style anglais : ils présentent un caractère d'originalité tout à fait digne de remarque ; leurs coloris sont d'une grande variété et d'une grande richesse. Non seulement cette maison a maintenu le rang qu'elle avait conquis en 1867, mais encore elle a fait de grands efforts et d'immenses progrès. Gr. III. — Cl. 21.

C'est d'ailleurs à peu près la seule maison étrangère qui mérite d'être signalée parmi les fabricants d'étoffes de meubles en matières mélangées. Toutefois, il nous est agréable de féliciter la maison Sert hermanos y Sola, de Barcelone, qui fabrique un grand nombre de tissus de laine, de coton et de matières diverses. Cette maison, si elle continue ses efforts, peut être appelée à un bel avenir.

Dans la fabrication des étoffes de meubles en matières mélangées, les plus beaux triomphes ont été remportés par la France, et nous voudrions qu'il nous fût permis de donner le détail complet des expositions de MM. Dupont et Hervé, de Paris, Beauvais et Bohain; Leduc-Mourceau, de Paris; Flipo Bouchart, de Tourcoing; Vanoutryve et Cie, de Roubaix; Tresca, de Paris; Leborgne, de Lannoy; Catteau, de Roubaix; Harincouck, de la même ville; G. Cocheteux et Cie, également de Roubaix; Saurel frères, Bertrand Boulla, de Nîmes; et Duché, de Paris.

A notre grand regret, le cadre de notre travail ne nous permet pas d'entrer dans les développements qu'il nous serait très agréable de donner sur le compte de chacun de ces fabricants, et nous sommes obligé de nous en tenir à quelques détails sur quelques-uns d'entre eux.

La maison Dupont et Hervé, dont l'un des chefs, Louis Dupont, était notre collègue dans le jury des récompenses, avait une exposition très brillante et très complète. C'est en 1847 que M. Dupont a commencé à s'occuper de la fabrication des étoffes de meubles, et, depuis cette époque, il s'en est occupé avec un zèle qui ne s'est jamais ralenti.

Aujourd'hui, cette maison occupe le premier rang à Paris par l'importance de ses affaires. Elle exporte ses produits dans tous les pays du monde, et il est permis de dire que le succès des

Gr. III. — Cl. 21.

étoffes françaises sur les marchés étrangers est dû en grande partie aux efforts intelligents de M. Louis Dupont.

En 1868, au moment où l'industrie des châles brochés disparaissait dans le département de l'Aisne, M. Dupont introduisait dans cette contrée la fabrication des tissus pour ameublements. Aujourd'hui cette fabrication rend les meilleurs services aux ouvriers, dont la plupart travaillent chez eux en famille. Dans ces conditions, les tisserands jouissent du double avantage pour eux et pour la contrée d'être, au besoin, de très utiles auxiliaires pour l'agriculture au moment des récoltes; aussi, loin de subir des chômages, sont-ils recherchés en toutes saisons par les fabricants.

La maison Dupont et Hervé a des centres de production à Bohain (Aisne) pour les tissus en tous genres, et à Beauvais (Oise) pour la fabrication des tapis de pieds et la teinture des matières employées à la fabrication. En même temps, elle possède à Paris un atelier d'échantillonnage, de recherches de tissus nouveaux, ainsi qu'un cabinet de dessins et de modèles, où les innovations et les perfectionnements s'élaborent sans cesse.

La maison Leduc-Mourceau a été mise hors concours, à cause de la présence dans le jury des récompenses de M. Mourceau, beau-père de M. Leduc, propriétaire actuel de cette importante maison. Tous ceux qui appartiennent à l'industrie du meuble connaissent ce tissu auquel M. Mourceau a donné son nom. Mais depuis l'époque où ce tissu a été créé, la maison Mourceau en a fabriqué bien d'autres, qui ont donné à ses affaires l'importance que nous connaissons tous. Son exposition est remarquable à beaucoup de titres; mais ce qui nous a le plus frappé, ce sont les velours en fantaisie, qui sont exécutés avec une perfection rare. Puisque les règlements nous ont interdit de donner une récompense à cet exposant, nous nous faisons un devoir et en même temps un plaisir de décerner les plus grands éloges à tous les tissus qui ornaient cette vitrine.

La maison Flipo Bouchart occupait déjà le premier rang en 1867 dans l'industrie des étoffes de meubles. Elle fabrique les étoffes courantes et les étoffes riches avec le même succès. Nous avons surtout admiré dans sa vitrine des reps façonnés et brochés,

des étoffes de cachemire à double face et des imitations de vieilles tapisseries également à double face, le tout à des prix très avantageux. Cette maison a obtenu une médaille d'or en 1867; elle est l'une des plus anciennes dans le département du Nord, et elle méritait assurément le rappel de médaille d'or qui lui a été accordé à l'unanimité par le jury.

La maison Vanoutryve et Cie, à Roubaix, est de création plus récente; elle date seulement de 1860, mais elle a marché à pas de géant, et elle tient aujourd'hui la tête de la fabrication des étoffes de meubles. Cette maison occupe un grand nombre d'ouvriers et possède aussi un grand nombre de métiers à vapeur. Les étoffes soumises à l'examen du jury sont d'une variété infinie, et commencent aux tissus communs, le damas russe (jute et coton), pour arriver aux imitations des velours de Gênes fabriqués en schappe.

Si les limites de ce rapport ne nous permettent pas de parler en détail de chacun de nos exposants français, nous voulons au moins dire bien haut que les étrangers aussi bien que les Français ont rendu justice en payant leur tribut d'admiration à tous les fabricants français d'étoffes pour ameublements en matières mélangées.

ÉTOFFES DE SOIE.

Les étoffes de soie pour ameublements sont représentées, dans la classe 21, par un bien petit nombre d'exposants : deux Français et un tout petit nombre d'étrangers, Italiens ou Espagnols.

Nous voulons dire quelques mots seulement des fabricants français, qui, tous les deux, appartiennent à la ville de Tours.

On sait qu'avant la révocation de l'édit de Nantes, la ville de Tours était une des plus florissantes du royaume de France. Elle possédait, dit-on, 40,000 métiers à tisser. Aujourd'hui nous sommes loin de ce chiffre, mais les fabriques de brocatelles damas et lampas n'en ont pas moins encore une certaine importance.

Des deux maisons qui ont exposé leurs produits : l'une, M. Georges Pillet, a obtenu une médaille d'or; l'autre, Croué et

Gr. III. — Cl. 21.

fils, était hors concours, à cause de la présence de l'un de ses membres dans le jury des récompenses.

Le jury a bien voulu dire que, si ces expositions étaient moins importantes que celles des fabricants de Lyon, elles n'avaient rien à leur envier sous le rapport du goût et de l'exécution.

VELOURS.

Cette nature d'étoffe est représentée par six exposants, qui tous appartiennent à la ville d'Amiens. Déjà, en 1867, MM. Payen et MM. J. Boquet et Cie avaient obtenu une médaille d'argent. Aujourd'hui les six fabricants exposent les mêmes produits, sans différence appréciable pour le tissu, les couleurs ou les dessins. MM. Eude et Chanée ont fabriqué deux dessins de 1m,40 de hauteur, tandis que les dessins les plus importants de leurs concurrents mesurent seulement 70 centimètres. Mais le jury n'a pas pensé que ce fait fût de nature à faire obtenir à MM. Eude et Chanée une récompense supérieure à celle de leurs confrères. La fabrication des velours d'Amiens ne paraît pas avoir fait de progrès appréciables depuis l'Exposition internationale de 1867. Il est vrai qu'elle est arrivée à un tel degré de perfection, qu'il est permis de se demander ce que l'on pourrait faire de mieux que ce que l'on fait aujourd'hui.

RIDEAUX BRODÉS ET GUIPURES.

Le jury de la classe 21 avait à examiner un bien petit nombre de fabricants de rideaux brodés et de guipures, parce que ces industriels avaient plutôt exposé dans les classes 30 (*Fils et tissus de coton*) et 36 (*Dentelles, tulles, broderies et passementeries*).

Cependant nous avions des vitrines très intéressantes, qui méritent description.

MM. L.-J. Warée et fils ont exposé des rideaux en point de Venise, fabriqués à Saint-Loup (Haute-Saône), qui trouveraient leur place dans les plus beaux palais. Nous avons aussi remarqué un surtout de table de toilette et des rideaux de berceau. Tous les produits de cette maison sont des œuvres d'art.

MM. Meunier et Cie nous montrent trois rideaux brodés, dont deux sont sur tulle, le troisième sur un tissu dit *momie*. Les dessins sont de Mazerolle, et tous les trois, *La Magicienne* surtout, sont d'une grande beauté. Ils sont brodés à Tarare. Gr. III. — Cl. 21.

Les rideaux brodés exposés par MM. de Rossignol, Estragnat et Susse sont des produits de Tarare, dont nous laissons le soin de faire la description à nos collègues des classes 30 et 36. Cependant M. de Rossignol ayant exposé seulement dans notre classe 21, nous lui devons une mention spéciale, en disant que nous avons beaucoup admiré ses dessins : *L'Autruche, Les Cerises* et un médaillon parfaitement compris.

La maison Ch. Babey, de Saint-Pierre-lez-Calais, a réalisé des progrès considérables, depuis quelques années, dans la fabrication de la guipure pour ameublement. Ce tissu réunit la finesse de la dentelle à la solidité. Par des inventions récentes, M. Babey a obtenu des effets nouveaux que la guipure seule peut produire, et qui peuvent défier ceux de toute autre fabrication. Les prix sont excessivement avantageux, si l'on considère le long usage que fait un tissu fabriqué sur les nouvelles machines perfectionnées. Dans la vitrine de M. Charles Babey, nous admirons surtout un rideau avec écusson qui mesure $3^{m},50$ de hauteur et qui, pour la fabrication, a nécessité 34,000 cartons Jacquart.

TOILES CIRÉES.

Cette industrie représente une production importante. Elle figure dans la section française seulement dans 13 vitrines, qui toutes appartiennent au département de la Seine, à l'exception d'un seul exposant, M. Chedin, qui a installé une fabrique à Moulon-lez-Bourges (Cher), et qui pourra peut-être arriver, par ce moyen, à produire un peu meilleur marché.

Si les toiles cirées ne représentaient pas une valeur modique sous un gros volume, nous frémirions de la concurrence qui pourrait être faite à nos nationaux par une maison américaine (G.-W. Blabon et Cie, de Philadelphie), qui nous a présenté la collection la plus complète et la meilleure sous le rapport des coloris et des dessins.

Gr. III. — Cl. 21.

C'est ici le lieu de parler du tissu que l'on nomme *Linoleum*, mélange de liège, huile et autres matières. Ce produit, très employé surtout pour faire des tapis de parquet dans les appartements qui ne sont pas d'un grand luxe, offre une grande solidité. C'est une maison anglaise (F. Walton, de Twickenham), qui a présenté la meilleure exposition dans ce produit.

NATTES.

Les nattes ont un grand nombre d'exposants, dont les industries s'exercent notamment au Portugal, en Espagne, en Chine, aux colonies françaises, au Sénégal et dans l'Inde. C'est une maison portugaise (M. Bruno da Silva, de Lisbonne) qui a reçu les meilleurs éloges. Une maison de Canton (MM. Russell et Cie) avait également exposé des produits qui ont été très remarqués.

SPARTERIE.

Cette industrie est également représentée à l'Exposition par des maisons importantes, qui appartiennent à la France, aux Pays-Bas et à l'Angleterre.

Au premier rang de ces exposants, nous devons noter MM. Lafond, André et Gourdonnier, de Lyon. Ces industriels ont eu le mérite d'élever à la hauteur d'une industrie ce qui, avant eux, n'était pour ainsi dire qu'un métier. Nous voyons employés dans leurs produits le spart ou l'alfa, les parties filamenteuses de la noix de coco, le chanvre de la Nouvelle-Zélande, et enfin l'aloès. Ces matières premières sont importées directement de l'Espagne, de la Tunisie, de Manille, de la Réunion et de l'Inde. La maison Lafond, André et Gourdonnier occupe aujourd'hui un grand nombre d'ouvriers; elle fait un chiffre d'affaires très élevé. Elle méritait une mention toute spéciale dans notre rapport.

JASPÉS.

Les exposants de cette industrie appartiennent aux Pays-Bas et à la France. C'est à un fabricant des Pays-Bas (M. B. Van Leer, d'Amersfoot) que le jury a décerné la meilleure récompense.

TISSUS DIVERS.

M. A.-C. Herbet, de Paris, expose des impressions en relief et des broderies pour tapis et étoffes de meubles qui n'appartiennent à aucune des catégories que nous avons examinées jusqu'à ce moment. C'est une industrie importante, qui s'applique à beaucoup d'objets et qui jouit d'une grande faveur pour l'exportation aussi bien que pour l'intérieur.

Nous devons aussi une mention, sous ce titre, à MM. Rouault et Gente, qui nous ont montré des tissus de crin que nous avons admirés, et auxquels le jury a décidé de décerner une médaille d'argent.

CONCLUSION.

On a pu voir, par la lecture de ce Rapport, que nous avons constaté avec franchise les succès de nos concurrents étrangers. Nous avons cité avec éloge Haas et fils, de Vienne; Templeton, de Glascow; les Manufactures royales de Windsor et de Deventer.

En même temps, nous avons appelé l'attention des fabricants français sur la concurrence très sérieuse dont ils sont menacés par les maisons américaines qui fabriquent les tapis. Mais nous sommes heureux de constater que, dans ce grand concours de l'industrie, les lauriers les plus glorieux ont été cueillis par notre chère France, dont les triomphes sont plus précieux que les succès particuliers de chacun de nous.

Remettons-nous courageusement à l'œuvre; le fabricant ne peut vivre qu'à la condition d'avoir l'œil toujours ouvert, l'esprit toujours tendu. Redoublons nos efforts, afin qu'au prochain rendez-vous notre belle France conserve toujours le premier rang.

H. Croué,

Fabricant de soieries pour meubles.